

## LES ENCOMBRANTS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES

× **Triés par matière, les encombrants sont valorisés** via les différentes filières de recyclage (mobilier, bois, ferraille...). À Caen la mer, **7 déchèteries vous accueillent gratuitement** toute l'année, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

× **4 déchèteries disposent déjà de locaux de réemploi (Fleury-sur-Orne, Colombelles, Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse)** pour déposer vos encombrants ou objets inutilisés en bon état. Après une remise en état par des structures favorisant l'emploi local, ils pourront être réutilisés et trouveront une seconde vie.

**NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !**

Rendez-vous à la page déchets ménagers de [caenlamer.fr](http://caenlamer.fr) à la rubrique *Les déchèteries* ou flashez ce code :



Modalités obligatoires à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026.

### SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE

Déchèteries possédant un local de réemploi



### LES HORAIRES

	LUNDI - MARDI* MERCREDI - JEUDI* VENDREDI	SAMEDI (particuliers uniquement)	DIMANCHE** (particuliers uniquement)
DU 1 <sup>ER</sup> MARS AU 31 OCTOBRE	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h	9h - 12h
DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h

\* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.

\*\* Uniquement à Colombelles.

UTIK STUDIO GRAPHIQUE | uniktstudio.fr

## DÉCHETS MÉNAGERS

# BIEN GÉRER MES ENCOMBRANTS



**LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !**  
RÉDUISONS. RECYCLONS. VALORISONS



# LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

COLLECTE RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS UNIQUEMENT, DANS LA LIMITE DE 2M<sup>3</sup> PAR COLLECTE

Par définition, les encombrants sont des déchets qui en raison de leur volume ou de leur poids, nécessitent un mode de gestion particulier.

## × LA COLLECTE ANNUELLE EN PORTE-À-PORTE

### → J'HABITE EN MAISON :

Si ma commune est desservie par la collecte en porte-à-porte des encombrants, **je dispose d'une date de collecte annuelle gratuite** (voir mon calendrier de collecte).

### → J'HABITE EN IMMEUBLE :

**Je me rapproche de mon bailleur ou de mon syndic** pour qu'il me communique la ou les dates de collecte.

## × LA COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

Service **accessible à tous**

Encombrants à présenter **sur le domaine public**

Participation forfaitaire de **10 € par collecte**

### → COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

02 31 95 69 09

<https://caenlamer.fr/encombrants>

## × LE SERVICE DE COLLECTE À DOMICILE

× Service **réservé aux personnes âgées de 75 ans et + ou en situation de handicap**

Collecte à **domicile**  
**Gratuit**

### → COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

02 31 304 304

[contact.dm@caenlamer.fr](mailto:contact.dm@caenlamer.fr)



Mélangés et compactés dans la benne, les encombrants collectés en porte-à-porte ne peuvent pas être recyclés et sont enfouis.



Don, dépôt vente, vente en ligne, vide grenier, locaux réemploi, dépôt en déchèteries...



Pensez aux alternatives durables pour donner une seconde vie à vos déchets !

## DÉCHETS ACCEPTÉS :



Mobilier sans verre ni miroirs



Literie



Ferraille



Bois



Fenêtres, portes et châssis

(sans vitrages ni éclats de verre).



Sanitaire



Puériculture



Équipement de jardin



Équipement de loisir et de sport non électrique

## DÉCHETS REFUSÉS :



Tous appareils électriques et électroniques

(téléviseur, lave-linge, réfrigérateur, trotinette, tondeuse...)



Déchets de démolition (gravats...)



Produits chimiques (peintures, solvants...)



Déchets verts

CES DÉCHETS PEUVENT ÊTRE APPORTÉS EN DÉCHÈTERIES



Pensez-y !

Votre revendeur a l'obligation de **reprendre gratuitement votre ancien appareil** pour l'achat d'un neuf.



Engins explosifs (bouteilles de gaz et d'hélium)

À DÉPOSER CHEZ UN REVENDEUR



Pneus

PNEUS DÉJANTÉS EN DÉCHÈTERIES

## × DÉPÔTS SAUVAGES INTERDITS

Tout dépôt sauvage sur la voie publique (y compris au pied des bornes de collecte) est **interdit sous peine d'amende** selon les Articles R610-5, R644-2 et R635-8 du Code pénal.  
**MERCI DE RESPECTER LES DATES ET MODALITÉS DE COLLECTE**

